Comptabilité des assurances

Contrôle de gestion en assurance

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992301 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Acquérir les bases du contrôle de gestion, outil de pilotage
Intégrer les spécificités liées au secteur de l'assurance
Mettre en place des indicateurs de performance

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.
Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.
Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Prérequis

Avoir des bases en comptabilité générale

Public concerné

Collaborateurs des fonctions comptabilité, finance, audit, contrôle de gestion et actuariat

Personne appelée à intégrer le service contrôle de gestion d'une compagnie d'assurances

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Cerner l'environnement comptable et prudentiel de l'assurance

- Analyser le bilan et les comptes de résultat techniques et non techniques
- Intégrer les règles de Solvabilité 2

Maîtriser les spécificités du contrôle de gestion en assurance non-vie

Piloter et suivre l'activité

- Croissance des primes, des affaires nouvelles, du portefeuille
- Taux de rétention des primes et de résiliation
- Ratio de sinistralité (S/P)
- Coût moyen et fréquence des sinistres
- Frais d'acquisition, d'administration, de gestion des sinistres

Analyser la performance

- Ratio combiné
- Résultats financier et technique, résultats brut / net de réassurance
- ROE (Return on Equity)

Exercice d'application : calcul des indicateurs clés d'une société d'assurance non-vie

Maîtriser les spécificités du contrôle de gestion en assurance vie

Piloter l'activité

- Croissance des primes
- Collecte nette
- Taux de chute
- Taux de collecte
- Rendements comptable et réel

Analyser la performance

- Marges technique, administrative et financière
- ROE (Return on Equity)

Exercice d'application : calcul des indicateurs clés d'une société d'assurance vie

Alimenter un tableau de bord et contrôler les frais de gestion

Concevoir et analyser les outils de pilotage

- Choisir les variables à suivre

– Communiquer les résultats

Maîtriser les frais de gestion

– Les frais de gestion : charge par nature et par destination
– Les provisions pour frais de gestion

Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord pertinent pour une société d'assurances

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.